

Grandes tours:
Les projets "démésurés" de Viparis à nouveau devant
le Conseil de Paris

La tour Triangle et le parc des Expositions reviennent devant les élus de Paris lundi et mardi, avec la révision simplifiée du PLU entraînée par l'opération Triangle, l'avenant n°8 au contrat d'exploitation et le choix du concessionnaire mais pas du tout la modification entraînée par l'aménagement de la partie Est/Grand Parc lié à cette tour qui accueillera un hôtel et un centre des congrès. Rappelons que la commission ad hoc s'est prononcée pour Viparis grâce aux voix des élus PS, PC, PRG, alors que EEELV s'est abstenu, l'UDI n'a pas participé au vote, l'UMP ayant boycotté la réunion au motif «qu'Anne Hidalgo avait démissionné de la présidence de la commission d'attribution, composé de 14 élus, sans explication satisfaisante». Ensuite, lors du Conseil d'Arrondissement du XVème où l'UMP et l'UDI qui ont la majorité, n'ont pas participé au vote sur le choix de l'exploitant du parc, et ils sont prononcés contre l'avenant et la révision simplifiée du PLU en même temps motivé longuement par le maire Philippe Goujon. Il aurait repris tous les arguments des associations qui combattent ce projet de tour et souhaitent un vote négatif du conseil de Paris.

L'avenant n°8 prévoit que d'extraire des 35,7 ha du parc soumis à la concession, les emprises prévues respectivement pour la réalisation de la Tour Triangle (7 435 m² le long de l'avenue Ernest Renan comprenant une partie du pavillon 1.1 de 6000 m² à démolir et un espace logistique de 1 435 m²) et du jardin public (prévu sur une emprise de 3 780 m² au sud du Bd Victor utilisé comme terrasse logistique) qui représente à peine 2,7% de la surface totale du parc. Les travaux dont la date de démarrage est fixé au 15 Juillet 2013, à hauteur de 453,8 M€ seront supportés par le concessionnaire choisi par le Conseil de Paris et prévoient notamment la démolition d'une partie du hall 1 et de la passerelle piétonne existante entre les halls 1 et 2, et la construction d'une nouvelle passerelle piétonne le long du Bd périphérique. Rappelons que la concession prévoit que son titulaire devra s'acquitter d'une droit d'entrée de 1250 M€ reflétant la valeur économique de l'actif et d'une redevance annuelle assise sur une part fixe qui ne pourra

pas être inférieure à 16 M€ et d'une part variable assise sur le chiffre d'affaire réalisé sur le site. La révision simplifiée du PLU doit permettre de déroger profond de 37 m auquel sont astreintes les nouvelles constructions comme c'est le cas pour la Tour Triangle qui devrait s'élever à 180 m.

Viparis qui devrait être choisi par le Conseil de Paris et supportera ses travaux, s'est engagé dans un programme ambitieux de transformation du parc avec un architecte coordonnateur pour l'ensemble du site (Valode et Pistre), 3 grands noms de l'architecture pour traiter les halls : Dominique Perreault pour le hall 1 avec une nouvelle façade, Christian Portzamparc pour les halls 2 et 3 qui seront partiellement démolis, Jean Nouvel pour la création d'un nouveau hall 6 plus fonctionnel qui remplacera les halls 6 et 8 existant. Ces deux architectes coordonnateurs ont prévu la création d'une vaste agora à l'entrée principale du parc qui constituera une plateforme d'orientation et de distribution des cheminements, et ont portée une grande attention aux interfaces périphériques : Kiosques, jardins thématiques avec des plantations au concept innovants (jardins de fils ?...), toitures végétalisées ... tout en prévoyant 2600 m² de commerces, un nouveau bâtiment administratif. Valode et Pistre devraient intervenir sur la façade du Palais

Sud (7) où est prévu le centre de congrès de 10 700 m² situé en hauteur sur le parking avec un toit ajouré. L'hôtel de 14 500 m² qui devrait comporter 440 chambres dont 370 deux étoiles et 70 trois étoiles devrait être construit près de la porte de la Plaine. Ces projets ont été inscrits dans le secteur Est/Grand Parc qui a fait l'objet d'une seconde enquête publique dont le rapport du commissaire enquêteur n'a pas encore été remis. Selon les associations, «la ville se serait arrangés pour faire en sorte que ce rapport ne soit pas disponible dès maintenant, en ne répondant pas aux questions du commissaire enquêteur, ce qui a fait prendre un retard de six semaines. Et elle accuse celui-ci d'avoir demandé des délais supplémentaires, tout en annonçant que ce document serait accessible courant Juillet alors que l'enquête publique s'est terminée le 15 Avril». La règle veut que ce document soit disponible au public au bout d'un mois, que les associations prennent pour «une volonté de mal faire, voire de ne pas informer le public». La délibération devrait être soumise au Conseil de Paris en Octobre.

Corps préfectoral : Jean Daubigny, préfet de la région d'Ile-de-France a été élu président de l'Association du Corps Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, mercredi dernier.

A côté de la tour Triangle, une tour
bio-climatique à Issy

Philippe Goujon dans sa longue intervention au Conseil d'Arrondissement Lundi s'est inquiété des projets de la mairie de Paris concernant le 15ème arr dont la destruction de l'hôtel Pullman, des transformations prévus du côté de l'Aquaboulevard, de l'héliport et du projet d'une autre tour... qui se trouverait à Issy. Le 4 octobre 2012 son conseil a décidé l'instauration d'un périmètre d'études et de concertation sur un secteur dit «Guynemer» compris entre les rues Guynemer, Jeanne d'Arc, Louis Armand et Colonel Pierre Avia, et occupés par des immeubles d'époques diverses, de logements et de bureaux jugés obsolètes. «Le but est de requalifier l'ensemble de la zone, en y construisant des immeubles de bureaux le long du périph afin de créer un écran phonique, et éventuellement un IGH tertiaire au sud du secteur» indiquait-on du côté d'Issy, mais sans parler de tour sur ses terrains dont une partie, là où se trouvent des bureaux, ont pour propriétaires Unibail-Rodamco et La Mondiale. Comme par hasard, Bouygues Immobilier avec le studio d'architecture néerlandais «Un Studio» ont fait une proposition d'aménagement pour ce secteur avec une tour de 194 mètres de haut implantée entre les rues Guynemer et Colonel Pierre Avia, complétée par un ensemble d'immeubles bas. «L'idée de cette tour bioclimatique est la gestion optimale de l'énergie, par le biais d'une aération contrôlée de la tour, ou encore par la présence de cellules photovoltaïques sur la façade ».